



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Inquiétudes sur la réorganisation des services de La Poste dans l'ouest-Aveyron

Question écrite n° 17497

Texte de la question

M. Laurent Alexandre interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur le projet de réorganisation des services de La Poste dans plusieurs communes de l'Ouest-Aveyron. Alors que le groupe La Poste est détenu à 100 % par des capitaux publics, cette réorganisation entend se faire sans même consulter ne serait-ce que les élus des communes concernées, ce qui paraît invraisemblable. La Poste assure en effet un service public essentiel sur ce territoire rural, en distribuant quotidiennement le courrier, la presse, les colis, ou encore le journal. Elle constitue un lien social essentiel pour de nombreux habitants et doit travailler de concert avec les élus de proximité. M. le député rappelle à M. le ministre qu'il lui a adressé en copie un courrier l'alertant sur la situation, cosigné par 21 maires de communes concernées par ce projet, qui fait part au président directeur général de La Poste, M. Philippe Wahl, de leurs inquiétudes légitimes sur cette réorganisation qui leur semble en l'état inacceptable. Ils alertent notamment sur le passage au système de facteur-guichetier dans les bureaux des communes d'Aubin, de Firmi, de Saint-Cyprien et de Villeneuve, où les facteurs seraient appelés à tenir le bureau de Poste le matin et faire une tournée l'après-midi. Or cette proposition reflète une méconnaissance manifeste des besoins du territoire, des habitants et des entreprises. En effet, la distribution tardive dégraderait la qualité du service pour les habitants, notamment pour les personnes âgées. De plus, une telle réorganisation, qui impliquerait la fermeture de bureaux de Poste l'après-midi, contraindrait les personnes qui ne sont pas disponibles le matin à se rendre l'après-midi dans des bureaux plus lointains, renforçant des inégalités territoriales déjà existantes. Un autre sujet de grande préoccupation est celui de l'impact de cette réorganisation sur l'emploi et sur l'augmentation du périmètre des tournées. En effet, des tournées sont régulièrement supprimées et la présente réorganisation entend en supprimer davantage, au prétexte que le nombre de lettres diminuerait grandement, chiffre à nuancer au regard de la forte hausse du nombre de colis ainsi que du nombre de boîtes aux lettres à desservir en constante augmentation. En conséquence de ces suppressions de tournées, les distances que doivent parcourir les facteurs ne cessent d'augmenter, d'autant qu'ils sont de moins en moins à assurer la distribution de courrier. À titre d'exemple, le seul bureau d'Aubin a perdu 22 emplois depuis 2008. Ce projet de réorganisation met ainsi en péril le bon acheminement du courrier assuré par La Poste, qui représente toujours un service public de première nécessité sur un territoire rural à l'habitat éclaté et très peu collectif, d'où l'inquiétude exprimée par de nombreux acteurs du territoire, élus, professionnels et citoyens. Ainsi, M. le député réaffirme son souhait exprimé avec 21 maires de l'Ouest Aveyron que cette réorganisation soit ajournée afin que la direction de La Poste entreprenne une vraie négociation avec les élus et représentants du personnel du territoire concerné afin de produire un nouveau projet de réorganisation des services, s'il est nécessaire, conforme aux besoins de ce territoire, des professionnels et des usagers.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Alexandre](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17497

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2024](#), page 3366

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)